

Baccalauréat professionnel maritime – Cultures marines

E23 Gestion

Durée : 2 heures

Une importance particulière sera accordée à la présentation du travail, à l'orthographe et à la correction de l'expression.

Est autorisé l'usage d'une calculatrice de poche y compris une calculatrice programmable, alphanumérique ou à écran graphique à condition que son fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante.

Entreprise SURGEON

L'entreprise SURGEON produit et commercialise des daurades à Moréac dans le Morbihan en Bretagne. Le domaine s'étend sur 19 hectares. L'élevage comprend 4 bassins et abritent quelques centaines de milliers de poissons.

- Statut juridique : Entreprise individuelle.
- Localisation : 25, chemin de la Fontaine - 56 500 Moréac.
- Capital social : 259 000 €.
- Exercice comptable : du 1^{er} avril au 31 mars.

La société emploie aujourd'hui une petite équipe et prévoit une croissance significative. Le fondateur Fabian LAURIC souhaite faire un point sur sa situation financière afin de pouvoir investir dans des programmes de recherche plus sophistiqués visant à l'amélioration du soin porté aux poissons et au contrôle de la qualité dans la production. A la recherche d'associés pour investir dans son nouveau programme, Fabian LAURIC doit aussi envisager un changement de statut juridique.

1^{re} QUESTION (valeur = 9)

Répondre à l'aide des informations fournies sur l'annexe support 1.

1. (valeur = 5)

Répondre sur l'annexe à compléter 1.

Présenter le tableau des soldes intermédiaires de gestion pour l'exercice 2016.

2. (valeur = 1)

Répondre sur l'annexe à compléter 2.

Déterminer la capacité d'autofinancement pour l'exercice 2016.

3. (valeur = 2)

Répondre sur l'annexe à compléter 3.

Compléter le tableau des ratios.

4. (valeur = 1)

Analyser les résultats.

2^e QUESTION (valeur = 7)

1. (valeur = 2)

Répondre à l'aide des informations fournies sur l'annexe support 2.

Répondre sur l'annexe à compléter 4.

Présenter le compte de résultat différentiel.

2. (valeur = 2)

Déterminer le seuil de rentabilité en euros (arrondir à l'euro près) et en date sachant que le chiffre d'affaires est régulier toute l'année.

3. (valeur = 2)

- Les ventes de l'exercice 2017 progresseront de 2 % par rapport à 2016.
- La réalisation du nouveau programme de recherche entraînera un investissement de 110 000 euros HT, amortissable en 10 ans.
- Les charges variables seraient réduites et représenteraient 30 % des ventes prévisionnelles.

Calculer pour l'exercice 2017 :

- le résultat prévisionnel,
- le seuil de rentabilité en euros (arrondir à l'euro près).
- le point mort.

4. (valeur = 1)

Indiquer si l'investissement prévu est rentable.

3^e QUESTION (valeur = 4)

Répondre à l'aide des informations fournies sur l'annexe support 3.

Fabian LAURIC, au vu de ces projets d'innovation, souhaite trouver des associés pour investir dans l'entreprise. Mais il doit changer de statut juridique pour constituer une société. Il souhaite détenir plus de 50 % du capital social de la nouvelle société.

1. (valeur = 2)

Répondre sur l'annexe à compléter 5.

Compléter le tableau avantages inconvénients.

2. (valeur = 2)

Choisir, en détaillant, la formalité la plus adaptée pour transformer l'entreprise individuelle de Fabian LAURIC en société.

Tourner la page

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

ANNEXE SUPPORT 1**NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN**

Question 1 : compte de résultat au 31/03/2016

CHARGES		PRODUITS	
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Achats de marchandises		Ventes de marchandises	
Variation de stock de marchandises		Production vendue	1 561 724
Achats de matières premières et consommables	621 570	<i>CA HT</i>	1 561 724
Variation de stock de matières premières	- 37 019	Production stockée	948 397
Autres charges externes	850 774	Production immobilisée	
Impôts et taxes	18 036	Subvention d'exploitation	
Salaires et traitements	507 121	Reprise sur amortissement et provision	
Charges sociales	155 562	Autres produits	
Dotations aux amortissements et aux provisions	163 811		
Autres charges	2 324		
Charges financières		Produits financiers	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	4 899		
Intérêts et charges assimilées	77 042		
Charges exceptionnelles	33 147	Produits exceptionnels	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	35 028		
RESULTAT (bénéfice ou perte)	77 826		

ANNEXE SUPPORT 2**NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN**

Question 2 : tableau de reclassement des charges

	Montant (€)	Type de charge
Achats de matières premières et consommables et variation	584 551	variables
Autres charges externes	850 774	variables
Impôts et taxes	18 036	fixes
Salaires et traitements	507 121	fixes
Charges sociales	155 562	fixes
Dotations aux amortissements et aux provisions	163 811	fixes
Autres charges	2 324	fixes
Charges financières	81 941	fixes
Charges exceptionnelles	33 147	fixes
Impôts sur les bénéfices	35 028	fixes

Tourner la page

ANNEXE SUPPORT 3 (page 1 sur 2)

NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

Question 3

Peut-on transformer une entreprise individuelle en société ?

Le passage d'une entreprise individuelle en société ne peut pas s'opérer par voie de transformation car il implique la constitution d'une nouvelle personne morale. Il n'est donc pas possible de réaliser une transformation étant donné qu'aucune société n'existe, l'entreprise individuelle n'ayant pas de personnalité juridique distincte de celle de l'entrepreneur individuel.

Passer d'une entreprise individuelle à une société nécessite donc :

1. de constituer une nouvelle société,
2. de transmettre le fonds de commerce existant (qui appartient à l'entrepreneur individuel) à la nouvelle société.

Pour cette seconde opération, la transmission pourra s'opérer :

- par voie d'apport de fonds de commerce (simultanément à la constitution),
- ou par voie de cession de fonds de commerce.

La constitution d'une nouvelle société

Le passage de l'entreprise individuelle à la société implique de constituer une société.

Deux choix s'offrent à l'entrepreneur individuel qui va continuer à travailler seul :

- l'EURL, ou SARL à associé unique,
- la SASU, ou SAS à associé unique.

L'entrepreneur individuel peut également envisager de s'associer avec d'autres personnes dans la future société. Il pourra alors constituer une SARL ou une SAS, mais également une SNC, une société civile, une SA...

La transmission d'un fonds de commerce à la société

Comme nous l'avons précisé, la transmission peut s'opérer de deux manières différentes : par apport ou par cession.

ANNEXE SUPPORT 3 (page 2 sur 2)
NE DOIT PAS ÊTRE RENDUE AVEC LA COPIE D'EXAMEN

L'apport du fonds de commerce à la société

L'entrepreneur peut transmettre son fonds de commerce par voie d'apport en nature à la nouvelle société, c'est-à-dire :

- que le fonds de commerce lié à l'entreprise individuelle est transmis à la nouvelle société,
- que la valeur du fonds de commerce apporté entre dans le capital social,
- et que l'entrepreneur reçoit des titres de la nouvelle société en contrepartie.

En retenant l'apport, l'entrepreneur reçoit des titres.

Il conviendra, sauf rares exceptions, de nommer un commissaire aux apports qui sera chargé d'établir un rapport sur l'évaluation du fonds de commerce. L'établissement d'un acte d'apport et la réalisation de formalités de publicité sont obligatoires pour ce type d'opération. Ce mécanisme peut être intéressant lorsque l'entrepreneur individuel envisage de s'associer avec d'autres personnes. La valeur de l'apport du fonds de commerce réalisé lui permet de peser d'avantage au capital de la nouvelle société.

La cession du fonds de commerce à la société

Plutôt que transmettre le fonds par voie d'apport en nature, l'entrepreneur peut également céder son fonds de commerce à la nouvelle société. Un emprunt servant à financer l'acquisition est alors contracté sur la nouvelle société, qui versera ensuite l'argent à l'entrepreneur à l'occasion de la cession. En retenant la cession, l'entrepreneur reçoit de l'argent et/ou obtient une créance sur la société. L'établissement d'un acte de cession de fonds de commerce et la réalisation de formalités de publicité sont obligatoires.

L'entrepreneur sera quant à lui imposé personnellement sur l'éventuelle plus-value qu'il réalisera à l'occasion de la cession.

<http://www.lecoindesentrepreneurs.fr>

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)**ANNEXE À COMPLÉTER 1 (page 1 sur 2)
Document à rendre avec la copie d'examen****Question 1.1** : tableau des soldes intermédiaires de gestion

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION		
	Production vendue	
	Production stockée	
	Production immobilisée	
=	PRODUCTION DE L'EXERCICE	
	+ Production de l'exercice	
	- Consommations de l'exercice en provenance de tiers	
=	VALEUR AJOUTEE PRODUITE	
	Valeur ajoutée produite	
	+ Subventions d'exploitation	
	- Impôts et taxes	
	- Charges de personnel	
=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	
	Excédent brut d'exploitation	
	+ Autres produits	
	Reprises sur amort. et prov. / Transfert de charges	
	- Dotations aux amortissements et aux provisions	
	- Autres charges	
=	RESULTAT D'EXPLOITATION	
	Résultat d'exploitation	
	+ produits financiers	
	- Charges financières	
=	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	

Tourner la page

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

ANNEXE À COMPLÉTER 1 (page 2 sur 2)
Document à rendre avec la copie d'examen

	Produits exceptionnels	
	- Charges exceptionnelles	
=	RESULTAT EXCEPTIONNEL	
	Résultat courant avant impôts	
	± résultat exceptionnel	
	-Impôts sur les bénéfices	
=	RESULTAT NET COMPTABLE	

Tourner la page

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

ANNEXE À COMPLÉTER 2
Document à rendre avec la copie d'examen

Question 1. 2: capacité d'autofinancement

RESULTAT DE L'EXERCICE	
+ DOTATIONS	
- REPRISES	
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	

Tourner la page

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

ANNEXE À COMPLÉTER 3
Document à rendre avec la copie d'examen

Question 1.3 : tableau des ratios

Part des salariés en % = (charges de personnel / Valeur ajoutée) X 100	
Poids de l'endettement en % = (charges d'intérêts // EBE) X 100	

Tourner la page

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)**ANNEXE À COMPLÉTER 4**
Document à rendre avec la copie d'examen

Question 2.1 : compte de résultat différentiel pour l'exercice 2016

	Montant	% du C.A.
Chiffre d'affaires (C.A.)
- Charges variables	
- Production stockée	- 948 397	
= Charges variables nettes	=
= Marge sur coût variable
- Charges fixes
= Résultat

Tourner la page

NUMERO DE PLACE :

NE RIEN INSCRIRE AU DESSUS DE CETTE LIGNE (sauf n° de place)

ANNEXE À COMPLÉTER 5
Document à rendre avec la copie d'examen

Question 3.1 : avantages / inconvénients

	Entreprise Individuelle	Société
AVANTAGES		
INCONVENIENTS		